

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 39 du 3 septembre 2015**

**PARTIE PERMANENTE**  
Marine nationale

Texte 17

**ARRÊTÉ**

portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.

*Du 20 mai 2015*

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE LA MARINE : bureau « pilotage de la masse salariale ».

**ARRÊTÉ portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.**

*Du 20 mai 2015*

NOR D E F B 1 5 5 0 8 7 7 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Deux annexes et un appendice.

*Texte abrogé :*

À compter du 1er septembre 2014 : Arrêté du 19 mai 2014 (BOC n° 31 du 20 juin 2014, texte 19 ; BOEM 525.2.1).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 525.2.1

*Référence de publication :* BOC n° 39 du 3 septembre 2015, texte 17.

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 68-217 du 27 février 1968 modifié, portant application de l'article premier de la loi du 30 mars 1928 : conditions de classement dans le personnel navigant de l'aéronautique navale,

Arrête :

Art. 1er. En application des dispositions de l'article 3. du décret n° 68-217 du 27 février 1968 modifié, les officiers de carrière et les officiers sous contrat, non titulaires d'un brevet du personnel navigant de l'aéronautique navale et affectés sur l'un des postes figurant à l'annexe I. au présent arrêté, peuvent, sur leur demande, être classés provisoirement dans le personnel navigant pour la durée de leur affectation.

Art. 2. Les officiers non titulaires d'un brevet du personnel navigant classés à titre provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale le jour de publication de cet arrêté, et occupant un emploi ne figurant pas dans l'annexe I. au présent arrêté, ne sont plus classés dans le personnel navigant de l'aéronautique navale.

Art. 3. Les conditions d'application du présent arrêté font l'objet d'une instruction particulière.

Art. 4. L'arrêté du 19 mai 2014 fixant le classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique est abrogé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Art. 5. Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Il est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
directeur du personnel militaire de la marine,*

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE I.  
**LISTE DES POSTES À ATTRIBUTIONS AÉRONAUTIQUES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT.**

CODE CREDO.	CODE SAP.	NUMÉRO FORMATION D'EMPLOI.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	NUMÉRO POSTE.
050B001	50078280	10601	PORTE AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05R7002	50079067	18195	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT MISTRAL	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05R806A	50079068	18196	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT TONNERRE	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
0895002	50375006	18198	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT DIXMUDE	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05SY001	50079998	34135	ÉCHANGE ARMÉES France	SCLAS	CC	CHEF TRAVÉE SURVEILLANCE AWACS	(A)	A0002
05T20AT	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	AVIAT/COA	CF	CHEF DE BUREAU ACTIVITÉS	(B1)	A0023
05T2086	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	CCA	CF	CHEF DE BUREAU CIRCAE – SACA1	(B6)	A0034
05T2028	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU AVIATION A TERRE	(B1) (B3) (B4)	A0039

			NAVALE					
05T2029	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU AVIATION EMBARQUÉE	(B1) (B3) (B4)	A0041
05T2042	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE ARMEMENT	(B3) (B4)	A0058
05T20B5	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CF	CHEF DE BUREAU PILOTAGE DES RH	(B5)	A0079
05T208P	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	CCA	CC	ADJOINT CELLULE SACA	(B6)	A0092
05T2031	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE HÉLICOPTÈRE	(B1) (B3) (B4)	A0094
05T20B8	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CC	CHEF DE BUREAU AUDIT QUALITÉ/NAVIGABILITÉ	(B3) (B4) (B6)	A0108
08C3070	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	CHARGE DE MISSION RÉNOVATION ATL2	(A)	A0132
08C306P	50082661	75887	CEPA/10S	ENERA/MAERO	LV	COMMANDANT ADJOINT SOUTIEN TECHNIQUE RAFALE	(A)	A0162

						ISTRES		
08C3097	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	ADJOINT OFFICIER RAPPORTEUR AVIONIQUE	(A)	A0012
08C3099	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	OFFICIER RAPPORTEUR ARMEMENT	(A)	A0022
08C3018	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	EV1	OFFICIER RAPPORTEUR MATÉRIELS SÉCURITÉ DES VOLS	(A)	A0029
08C3019	50082661	75887	CEPA/10S	SCLSM	LV	OFFICIER RAPPORTEUR DÉTECTION SOUS-MARINE - DÉTECTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE	(A)	A0034
08C309A	50082661	75887	CEPA/10S	SCLAS	LV	OFFICIER RAPPORTEUR TRANSMISSIONS	(A)	A0038
05T602P	50082722	79504	FLOTTILLE 4F	MAERO	EV1	ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	(A)	A0024
05T701C	50082729	79511	FLOTTILLE 11F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0027
05T801C	50082730	79512	FLOTTILLE 12F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0137
05T901N	50082735	79517	FLOTTILLE 17F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0027
05TB03V	50082739	79521	FLOTTILLE 21F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(A)	A0062
05TC02T	50082741	79523	FLOTTILLE 23F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(A)	A0060
05TH036	50082781	79602	FLOTTILLE 24F DE SURVEILLANCE MARITIME	ENERA/MAERO	LV	CDT ADJ TECHNIQUE	(A)	A0043
05TA006	50082736	79518	FLOTTILLE 25F TAHITI	ENERA/MAERO	CC/LV	CDT ADJ TECHNIQUE	(A)	A0022
05TD02U	50082749	79531	FLOTTILLE 31F HYERES	MAERO	EV1	ADJOINT AU CHEF DU SERVICE TECHNIQUE	(A)	A0011
05TE020	50082750	79532	FLOTTILLE 32F	ENERA/MAERO	LV	CDT ADJ TECHNIQUE	(A)	A0024
08BC00Z	50508553	74626	FLOTTILLE 33F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0007
084N119	50082594	73082	CENTRE LOGISTIQUE DE L' AERONAUTIQUE NAVALE	ENERA/MAERO	CF	DIRECTEUR DU CELAé	(B4)	A0010
05TJ01P	50082796	79622	ESCADRILLE 22S LANVEOC	MAERO	LV	CDT ADJ TECHNIQUE	(A)	A0024

(A) Réalisation d'heures de vol en tant que membre d'équipage pour vols techniques et/ou vols d'expérimentation (CEPA).

(B) Poste d'environnement aéronautique où les fonctions et responsabilités exercées contribuent directement à la réalisation des vols d'entraînement et opérationnels, et nécessitent une excellente connaissance du milieu aéronautique, apportée par un stage qualifiant (TEMPONAV).

(1) Exploitant : conduite, planification activité aérienne.

(2) Exploitant : commandant d'aéronautique navale locale pouvant mettre en œuvre un grand nombre d'aéronefs dans un cadre complexe.

(3) Navigabilité FRA M, portant responsabilité directe des conditions de maintien de la navigabilité des aéronefs.

(4) Navigabilité FRA 145, portant responsabilité directe de la réalisation des actions de maintenance.

(5) Navigabilité FRA 147, portant responsabilité directe du contrôle de l'attribution des qualifications professionnelles des maintenanciers.

(6) Exploitant : prestataire de service navigation aérienne / contrôle aérien, responsable exécutif de l'unique organisme ALAVIA (dont BAN).



APPENDICE I.A.

**VOLANT CONDITIONNEL DE POSTES SUPPLÉMENTS AÉRONAUTIQUES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT (1).**

CODE CREDO	CODE SAP	NUMÉRO FORMATION D'EMPLOI	FORMATION D'EMPLOI	SPÉCIALITÉ	GRADE	EMPLOI	QUALIFICATIONS	N° POSTE
050B060	50078280	10601	PORTE AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE	AVIAT/COA/TACAE	CC	CHEF DU SERVICE VOLS	(B1)	A0449
050B021	50078280	10601	PORTE AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE	ENERA/MAERO		CHEF SMN	(B3)	A0480
01VW194	50082567	72080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANVEOC	ENERA/MAERO	CC	CHEF SMN	(B3)	A0302
0523225	50082646	75680	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE HYERES	ENERA/MAERO	CC/LV	CHEF SMN	(B3)	A0373
05T2025	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CF	CHEF DU BUREAU SA/LOG	(B4)	A0126
05T2017	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	AVIAT/COA	CC/LV	ADJOINT AU CHEF DU BUREAU ACTIVITES	(B1)	A0024
05T20A4	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV/EV1	CHEF CELLULE BPC	(B4)	A0147
0523225	50082646	75680	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE HYERES	MAERO	EV1	ADJOINT SSO	(B4)	A2106
05TG000	50082752	79534	FLOTTILLE 34F	ENERA/MAERO	LV/EV1	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0019

(A) Réalisation d'heures de vol en tant que membre d'équipage pour vols techniques et/ou vols d'expérimentation (CEPA).

(B) Poste d'environnement aéronautique où les fonctions et responsabilités exercées contribuent directement à la réalisation des vols d'entraînement et opérationnels, et nécessitent une excellente connaissance du milieu aéronautique, apportée par un stage qualifiant (TEMPONAV).

(1) Exploitant : conduite, planification activité aérienne.

(3) Navigabilité FRA M, portant responsabilité directe des conditions de maintien de la navigabilité des aéronefs.

(4) Navigabilité FRA 145, portant responsabilité directe de la réalisation des actions de maintenance.

---

(1) En gestion PM1.

## ANNEXE II. GLOSSAIRE.

SIGLES.	:	SIGNIFICATION.
ADJ	:	adjoint.
ALAVIA	:	état-major de l'amiral commandant de la force de l'aéronautique navale.
AÉRO	:	aéronautique.
BAN	:	base d'aéronautique navale.
CCA	:	contrôleur de circulation aérienne.
CC	:	capitaine de corvette.
CDT	:	commandant.
CEPA	:	centre d'expérimentations pratiques de l'aéronautique navale.
CIRCAE	:	circulation aérienne.
COA	:	contrôleur d'opérations aériennes.
CV	:	capitaine de vaisseau.
DETCEPA	:	détachement CEPA.
EIP	:	école d'initiation au pilotage.
ENERA	:	énergie aéronautique.
EVI	:	enseigne de vaisseau de 1re classe.
INDIF	:	indifférent.
LV	:	lieutenant de vaisseau.
MAÉRO	:	maintenance aéronautique.
SACA	:	surveillance et audit de la circulation aérienne.
SCLAS	:	combat - Lutte au-dessus de la surface.
SCLSM	:	combat - Lutte sous la mer.
TEMPONAV	:	temporaire navigant.